

Nice, le 19 Mars 2020



à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les IEN,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La situation sanitaire évolue de jour en jour, pour ne pas dire d'heure en heure.

Dans ce contexte, des collègues qui assurent l'accueil et la garde des enfants de personnels soignants nous font remonter leur inquiétude et les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Certains ont leurs enfants à garder, d'autres sont malades et tous doivent en plus assurer le lien scolaire avec les élèves et les familles. Mais les collègues se sont aussi organisés collectivement au sein des équipes et font preuve de responsabilité.

Toutefois, les conditions d'accueil au niveau sanitaire méritent d'être interrogées. Le discours véhiculé par certains "experts" mentionnent l'inutilité des masques et des gants hors personnels soignants. Néanmoins, les collègues en charge de l'accueil les réclament, ne serait-ce que pour les enfants de moins de 6 ans, pour lesquels les gestes barrières ne sont pas des réflexes évidents.

Nous sommes nombreux à nous être portés volontaires pour accueillir les enfants de nos collègues soignants, c'est tout à fait normal.

Mais l'Education Nationale doit s'engager à protéger les enseignants en leur fournissant le matériel nécessaire pour aller en classe (gel hydroalcoolique, savon, masques, gants).

Par la même, il appartient aux services de la DSDEN ( IEN) de fournir aux enseignants volontaires les justificatifs nécessaires pour se déplacer.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des collectivités locales, de la préfecture mais également auprès du ministère, dans les visios que vous avez régulièrement, afin que les enseignants qui assument et qui assurent la mission d'accueil soient réellement protégés. Si aucune mesure n'est prise en terme sanitaire et que les conditions d'accueil demeurent aussi précaires, vous comprendrez que nous leur demanderons de rester chez eux s'ils le souhaitent.

D'autre part nos collègues nous signalent parfois des regroupements d'enfants dans les écoles estimés trop importants pour éviter les contacts qu'il faudrait cependant exclure.

Depuis ce matin, il se murmure ici et là que nous allons devoir accueillir également les enfants de policiers, gendarmes, militaires... Qu'en est-il ? Quels moyens mobilisés ?

D'autre part concernant la continuité non pas pédagogique mais scolaire l'administration doit nous faire confiance. Il ne faut pas faire croire aux parents et aux médias que cette

continuité est pédagogique et qu'elle peut se faire du jour au lendemain, sans préparation. Cette continuité sera scolaire, elle se limitera tout au plus à de la transmission d'exercices, des conseils de révisions ou de lecture, à un accompagnement moral et affectif également pour nos jeunes élèves. La plus grande improvisation est en cours, et elle part directement du ministère. Nous, enseignants responsables, professionnels de l'enseignement sommes à même de définir, d'inventer des solutions, laissez nous nous les approprier.

Nous utilisons notre propre matériel, nos connexions, payés avec nos salaires, nous n'avons pas toujours de scanners, d'imprimantes, car aucun matériel n'est fourni par l'Education Nationale, notre employeur. En zone rurale, la connexion est souvent mauvaise pour les élèves mais aussi bien entendu pour les enseignants. D'ailleurs, en fonction du nombre de connexions, les différentes plate formes peuvent dysfonctionner et le Webmail ne marchait pas lundi soir pour beaucoup de collègues...

Pour les parents et/ou enseignants, cumuler télé travail, garde d'enfants et classe à la maison, sur plusieurs niveaux est une réelle souffrance, ce que rapportent des parents aux enseignants et ceux que disent les collègues dans cette situation.

Le ministre communique déjà sur l'après-crise et l'amputation des grandes vacances ce que nous réfutons totalement car tout ce temps passé n'est pas du temps de repos : charge professionnelle et charge mentale considérables. Les enseignants ne sont pas en vacances , loin de là ! Ils sont des citoyens comme les autres et il est hors de question de leur appliquer des mesures qui ne seraient pas exigées pour l'ensemble de la nation... Nous sommes dans l'attente d'une communication rassurante du Ministre et de la protection de tous les personnels eu égard à l'impréparation de la gestion de la crise.

Nous espérons en tout état de cause que la solidarité dont font preuve les enseignants en ce moment les efforts consentis, seront actés et permettront la reconnaissance véritable de leur expertise.

Nous savons que départementalement, vous essayez de palier au mieux à la situation qui est loin d'être simple.

Et chacun à notre niveau, nous essayons de répondre aux très nombreuses craintes et questionnements.

Néanmoins, il serait souhaitable qu'une communication claire envers certains de vos IEN puissent leur parvenir afin d'éviter la cacophonie actuelle où au final des contre-vérités sont envoyées à nos collègues ici ou là.

En effet, nos collègues nous renvoient des consignes ou propos surprenants. Par exemple concernant l'accueil des enfants des personnels soignants un IEN indique qu'il ne s'agit pas d'une surveillance mais d'un encadrement engageant des apprentissages.

D'autres collègues nous indiquent des consignes données encore ce jour pour se rendre à l'école pour recevoir individuellement des parents alors même que l'heure est au confinement le plus strict ; des attestations sur l'honneur sont demandées pour « cause de maintien à domicile », de même un tableau de recensement des agents en situation de maintien à domicile ; des autorisations d'absence sont demandées aux collègues confinés alors même qu'ils répondent aux consignes sanitaires et que de surcroît ils assurent la continuité pédagogique en télé travail et qu'ils ne sont donc pas en situation d'absence ; des certificats médicaux demandés. Et ainsi de suite...

Cela est abusif et démontre le manque de confiance fait aux personnels de l'Education Nationale. C'est totalement inadapté et décalé vu le contexte actuel.

Nous rappelons que la règle qui s'impose à tous est désormais de rester confiné . Extrait du courriel de Monsieur le Recteur en date du **15 mars 2020** «*Nous devons impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts. Cela doit évidemment s'appliquer dans les entreprises et les administrations qui doivent dès **lundi** engager une action massive d'organisation du télétravail pour permettre à tous de rester à domicile* ».

Et qu'à ce jour aussi seuls les personnels volontaires peuvent venir accueillir les enfants des personnels soignants.

Extrait du courriel de Monsieur le Recteur en date du 15 mars 2020 : « *Pour organiser cet accueil, seuls les personnels volontaires devront être mobilisés.* » L'écrit de Monsieur le Recteur adressé **hier** à l'ensemble des personnels de l'Académie en témoigne à nouveau.

A ce sujet aussi il est inadmissible que des directeurs d'école ou des collègues se voient « pointer du doigt » ou culpabilisés du fait de leur inquiétude quant aux conditions sanitaires d'accueil de ces enfants : il n'est pas admissible que certaines réponses apportées minimisent les risques sans apporter d'autres réponses concrètes.

Par exemple un IEN répond à une collègue « Au regard des arguments de la collectivité j'avoue être peu sensible à l'excuse de conditions d'hygiène qui apparaissent acceptables a fortiori en temps de crise ». C'est scandaleux.

Face à une crise sanitaire d'une telle ampleur, il ne peut y avoir des comportements types qui devraient être suivis par tous et chacun peut avoir également des raisons propres (garde d'enfant, fragilité de soi même ou des proches, inquiétude...) qui l'empêchent à se porter volontaire.

Nous avons conscience que les circonstances sont exceptionnelles: toutes ces situations sont inédites et parfois stressantes, il n'est pas utile d'ajouter de la pression en envoyant des injonctions culpabilisantes et contraignantes.

Ils ont démontré, par leur réactivité à préparer dès vendredi un bagage de travail pour chacun de leurs élèves, en envoyant très vite des messages aux parents de leurs élèves et pour nombre d'entre eux qui se sont portés volontaires pour assurer la possibilité aux soignants de se rendre au travail, à quel point ils sont professionnels et investis.

C'est pourquoi nous vous demandons Monsieur le directeur académique de vous adresser également à tous nos collègues sur ces points, afin de tranquilliser les enseignants de ce département, de leur assurer soutien, protection et encouragement...

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur académique, nos salutations les plus respectueuses ainsi que l'assurance de notre profond attachement au service public et laïc d'éducation.